

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 21 (1870)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles de l'école forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

25 % ou 812 ₅ moules =	
60937 p. c. de bois de sciage à 60 c. le p. c. =	36562 f. 20 c.
20 % ou 650 moules =	
48750 p. c. de bois de construction à 45 c. le p. c. =	21937 » 50 »
5 % ou 162 ₅ moules =	
12188 moules de bois de service à 35 c. le p. c. =	4265 » 80 »
29 % ou 942 ₅ moules	
de bûches de résineux à 20 f. le moule	= 18850 » — »
18 % ou 585 moules	
de rondins de résineux à 15 f. le moule	= 8775 » — »
3 % ou 97 ₅ moules	
de bûches de hêtre à 28 f. le moule	= 2730 » — »
42000 fagots à 11 c. pièce	= 4620 » — »
Recettes diverses	2700 » — »

Produit brut 100440 f. 50 c.

Dépenses 30000 » — »

Produit net 70440 f. 50 c.

Cette somme considérée comme une rente perpétuelle à partir de 1882 représente au 1 janvier 1868 un capital de **977890 f. 24 c.**

La valeur capitale de la forêt comporte donc :

936,071 f. 59 c. & 977,890 f. 24 c. = **1,913,961 f. 83 c.**

En considération de l'incertitude dans la fixation du prix futur des bois et en admettant la probabilité d'une augmentation des produits dans la seconde révolution, il est permis d'arrondir cette somme à **2,000,000 fr.**

Landolt.

Nouvelles de l'école forestière.

Le 15 août de cette année, le polytechnicum, et par conséquent l'école forestière suisse ont terminé leur 15ème cycle annuel d'études. C'est dans cet exercice que le nombre des élèves et des auditeurs de l'ensemble de l'institution s'est élevé le plus haut. En revanche le chiffre des élèves de la division forestière a diminué, puisqu'il n'y en avait que 14. Ce fait s'explique facilement par la lenteur avec laquelle l'économie forestière se déve-

loppe en Suisse, ce qui fait que le nombre des candidats qui ne sont pas suffisamment occupés est déjà passablement grand. Nous ne pourrons jamais compter sur beaucoup d'élèves étrangers, car la plupart des forestiers devant entrer au service de l'Etat, ils préfèrent ordinairement faire leurs études là où ils sont appelés à faire leurs examens.

De ces 14 élèves 12 appartenaient à la Suisse et 2 à l'étranger (Hongrie). Les Suisses se répartissent comme suit entre les cantons: Soleure 4, Berne 2, Vaud 2, Fribourg, Neuchâtel, Uri et Zurich chacun un. Les 3 élèves de la seconde année d'études, savoir un Bernois un Fribourgeois et un Soleurois, feront à la fin d'octobre leur examen en obtention de diplôme. Sur 11 élèves de première année 9 ont été promus au second cours.

L'enseignement a été donné suivant le programme; autant que cela est possible dans une école, on l'a complété, développé et rendu plus pratique par des exercices et des excursions. Pendant toute l'année on consacre à ces travaux la journée du samedi; en été on y ajoute, pour les deux cours, des exercices dans le nivellement, le lever des plans par les méthodes géométrique et polygonométrique, etc.

Du 28 août au 3 septembre, on a fait avec un petit nombre d'élèves une grande excursion, qui s'est étendue des lacs de Bienne et de Neuchâtel jusqu'au passage du Brünig. Le but de cette course était de visiter et d'expliquer la correction des eaux du Jura, le dessèchement et le reboisement partiel du grand marais, les endiguements des torrents de Brienz et les travaux de reboisement qui s'y rattachent, et enfin de visiter les forêts des environs de Berne, de Thoun et d'Interlaken. Dans cette dernière localité, on a aussi voué son attention à la station météorologique forestière, dont l'organisation a été expliquée aux élèves.

Grâce à l'aimable accueil des employés forestiers qui nous ont accompagnés et conduits, le but a été si complètement atteint que tous ceux qui ont pris part à l'excursion en garderont longtemps encore un souvenir à la fois utile et agréable. Nous nous sentons donc pressés d'adresser nos vifs remerciements tant aux employés forestiers qui nous ont accompagnés qu'aux administrations elles-mêmes.

Landolt.